

## PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement  
de l'école Louis-Cyr  
le 22 mars 2021 à 18 h 30  
en visioconférence sur TEAMS

---

### Étaient présents :

#### Membres de la direction :

M. Éric Sansfaçon, directeur  
Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

#### Membres parents :

Mme Annie Boulianne  
Mme Sylviane Deslandes  
M. Jean-Claude Guérin  
Mme Katy Lamoureux  
Mme Annie Lapré  
Mme Mélissa Lavigueur

#### Membres du personnel :

Mme Pierrette Boudrias  
Mme Lauralie Grondin  
Mme Véronique Landry  
Mme Sandra Pellé  
M. Sébastien Roy

#### Membre de la communauté :

Mme Sonia Dumais

### Élèves :

Jonathan St-Louis

### Étaient absents :

Mme Julie Boyer  
Lucas Lemaire

---

### 1. **Mot de bienvenue**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 33. M. Sansfaçon souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

### 2. **Parole du public**

Aucun public n'est présent à la rencontre.

### 3. **Adoption de l'ordre du jour**

(CE 220321-25)

M. Sansfaçon fait la lecture de l'ordre du jour. Il fait l'ajout du point 16.1 « COVID19 ». M Roy, secondé par M. Guérin, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2021 et suivis

(CÉ 220321-26)

M. Sansfaçon fait la lecture du procès-verbal du 25 janvier dernier et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. La période d'inscription via le Mozaïk portail s'est très bien déroulée. Pratiquement la totalité des inscriptions est à jour. Des masques de procédure pédiatriques ont été distribués à ceux dont le masque était trop grand. Deux boîtes de récupération des masques usés sont maintenant disponibles dans l'école. Un suivi a été fait auprès des organisateurs pour l'utilisation de la patinoire à l'aréna. Il n'a pas été possible de l'utiliser puisque les mesures sanitaires ne nous le permettaient pas. M. Roy, secondé par Mme Pelle, propose l'adoption du procès-verbal du 25 janvier 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 5. Activités étudiantes

##### 5.1 Finissants

M. Sansfaçon mentionne que les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire pourront prendre leur photo de finissant les 24 et 25 mars prochains. La santé publique n'autorise pas encore la cérémonie des finissants et Mme Verville tente de trouver une solution avec le comité finissants. Les membres du conseil d'établissement proposent quelques suggestions pour célébrer nos finissants.

##### 5.2 Ateliers cyberintimidation

(CÉ 220321-27)

Le 1<sup>er</sup> avril prochain, des ateliers de cyberintimidation seront offerts aux élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire ainsi qu'aux élèves de GADP. Les sujets tels que les sextos, les prédateurs, les arnaques et l'intimidation seront abordés et présentés par l'agente Clair de la sûreté du Québec ainsi que l'AVSEC de notre école, Mme Christine St-Jean. M. Guérin, secondé par Mme Lavigueur, propose l'adoption des ateliers sur la cyberintimidation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### 5.3 Festival REGARD court-métrage

M. Sansfaçon informe que l'enseignante d'art dramatique, Mme Kathleen Tremblay, a présenté aux enseignants de l'école le festival REGARD. Les enseignants qui désirent participer à cette activité pourront faire visionner à leurs élèves des courts-métrages et chaque programmation vient avec des documents pédagogiques.

#### 6. Épreuves ministérielles et session d'examen

M. Sansfaçon mentionne que les épreuves ministérielles sont annulées par le Ministère de l'Éducation pour l'année 2020-2021. La session d'examen qui avait lieu la dernière semaine d'école est aussi annulée. Ces annulations ont pour but de cibler les apprentissages essentiels et aussi pour maximiser le temps d'enseignement.

**7. Mesures protégées – RÉOLUTION**

*(CÉ 220321-28)*

M. Sansfaçon informe les membres des sommes reçues qui sont en lien avec la clientèle et présente le tableau des mesures protégées. Il explique comment les mesures seront utilisées. M. Guérin, secondé par Mme Dumais, propose l'adoption des mesures protégées.

**8. Collection uniforme scolaire**

*(CE 220321-29)*

M. Sansfaçon demande aux membres s'ils sont en accord de poursuivre avec la compagnie Enfin sports mode, notre fournisseur d'uniforme scolaire. Mme Boulianne demande s'il est possible d'avoir différentes grandeurs pour les shorts d'éducation physique puisqu'elles sont faites grandes. Mme Verville communiquera avec la représentante pour ajuster le format. Mme Pellé, secondée par M. Roy, propose l'adoption du statu quo avec la compagnie Enfin sport mode.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Campagne de financement**

M. Sansfaçon explique qu'il n'est pas légal de rembourser les sommes amassées lors des campagnes de financement. Par contre, exceptionnellement cette année en temps de pandémie, le Centre de service scolaire des Grandes-Seigneurie remet la décision entre les mains des conseils d'établissement qui demeurent souverain dans cette décision de rembourser les parents puisque ces sommes ne peuvent pas servir à réaliser des activités. Tous les élèves ayant participé aux campagnes de financement en lien avec le voyage en Croatie, les sommes seront remises aux parents de façon individuelle. En prenant en considération le caractère exceptionnel de la pandémie, les parents devront choisir une des trois options proposées par les membres afin de recevoir le remboursement :

- Remboursement complet des campagnes de financement

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CÉ 220321-30)**

- Remettre les sommes amassées dans le fonds à destination spéciale qui servira à des activités pour l'ensemble des élèves

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CÉ 220321-31)**

- Remboursement d'une partie des campagnes de financement et remettre le restant des sommes amassées dans le fonds à destination spéciales qui servira à des activités pour l'ensemble des élèves.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CÉ 220321-32)**

**10. Utilisation des cahiers d'activités**

M. Sansfaçon désire clarifier les achats numériques ainsi que la version papier du même cahier d'activité. Cette année, les élèves ont reçu les deux versions de chaque cahier d'activité étant donné le contexte de l'enseignement à distance. Certains ont davantage utilisé une version plus qu'une autre. Mme Lavigneur précise qu'une version pourrait être priorisée par l'enseignant. Mme Deslandes demande si au moins 80 % du cahier numérique ou papier ont été utilisés. Mme Verville confirme que les enseignants sont très soucieux de l'utilisation du cahier.

**11. Programme aider son enfant**

(CÉ 220321-33)

M. Sansfaçon fait part d'un programme offert aux parents. Des conférences web, animées par Anaïs Favron, sont disponibles afin d'outiller les parents. Des activités sont proposées sous différents thèmes par exemple : l'anxiété, la conciliation travail/famille, l'intimidation, la motivation scolaire, etc. Mme Grondin, secondée par Mme Dumais, propose l'adoption du programme aider son enfant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. Formation membres CÉ - Référence**

M. Sansfaçon propose d'imprimer les fiches qui se retrouvent sur le site de la formation dédié aux membres du conseil d'établissement. Elles pourront aider les membres à mieux connaître leur rôle.

**13. Parole du délégué au comité de parents**

La prochaine rencontre du comité de parents est le 24 mars. Mme Lamoureux fera un résumé à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

**14. Parole du représentant de la communauté**

Mme Dumais n'a pas plus de précision concernant le projet qui concerne les futurs parents de l'école Louis-Cyr. À suivre.

**15. Dépôt de document**

Aucun dépôt de document

**16. Varia**

16.1 COVID19

Deux classes ont été fermées depuis la dernière rencontre. Durant la semaine de relâche, deux cas ont testé positifs, mais cela n'a pas eu d'impact dans notre école. Nous poursuivons nos mesures sanitaires.

**17. Levée de l'assemblée**

(CE 220321-34)

M. Guérin propose l'adoption de la levée d'assemblée à 20h12.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Annie Boulianne  
Présidente

Éric Sansfaçon  
Directeur

Adopté : Le lundi 3 mai 2021